



La Marée

Volume 24, no.2

20 janvier 2010

Sommaire :

- Avis public : élection
- CDSE

AVIS PUBLIC

Proclamation d'élection du candidat

Municipalité

Sainte-Flavie

Scrutin du

2010 01 17

année mois jour

Je, Francine Roy, proclame, par la
Président d'élection

présente, que :

Rose-Marie

Prénom

Gallagher

Nom

218 route de la Mer, Sainte-Flavie

Adresse

a reçu la majorité des votes légalement donnés
et que, par conséquent, a été élu au poste de :

ou

est ou reste le seul candidat et que,
par conséquent, a été élu au poste de :

maire

conseiller

siège numéro 1

Arrondissement, district, quartier ou poste numéro

Signature

Francine Roy
Président d'élection

2010 01 17

année mois jour

Jeux des aînés

Les activités du mardi du
Club Les Bons Vivants
(FADOQ) ont débuté
pour l'année.

Tous les mardis, à
compter de 13h, vous
pouvez vous présenter au
Centre municipal Léon-
Gaudreault afin de
participer aux activités:
bingo, pétanque,
baseball, palet, cartes,
dards.

Bienvenue à tous et à
toutes!



Chers citoyens et citoyennes de Sainte-Flavie,

C'est avec beaucoup d'émotions que j'ai remis le 13 janvier dernier ma démission au sein du CDSE de Sainte-Flavie.

Mon implication des cinq dernières années dans la communauté de Sainte-Flavie m'a beaucoup apporté. J'en retiens de belles expériences, que se soit au niveau du travail d'équipe ou de la politique municipale.

J'ai trouvé à Sainte-Flavie des gens exceptionnels, des gens de cœur qui croient au bien-être de leur communauté, que se soit au niveau du personnel municipal, des conseillères et conseillers, autant qu'avec les bénévoles qui ont travaillé avec moi.

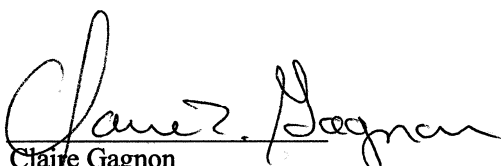
Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont supporté les projets du CDSE, plus spécialement les gens du conseil municipal, qui ont toujours été à l'écoute de nos projets et nous ont fièrement aidés à les réaliser. Merci également aux gens qui ont joint bénévolement le comité tout au long de ces 5 années, chacun d'eux a apporté à sa façon quelque chose au comité.

Le CDSE se doit d'être fier de ses réalisations : cinq campagnes de sensibilisation au respect de la limite de vitesse dans la zone de 50 km/h; l'obtention de la zone de 70 km dans l'ouest d'abord et dans l'est à l'été 2008; le panneau d'affichage à la place Flavie-Drapeau; la traverse de piéton face au quai; nos 5 à 7 gens d'affaires; concours de photos et la réalisation de cartes postales.

Nous devons également souligner notre collaboration dans le dossier d'affichage des enseignes de Sainte-Flavie, la création du Marché public de La Mitis, notre implication à la réalisation par le MTQ de la glissière dans l'est afin de créer un effet de rétrécissement et ainsi faire ralentir la circulation. Il ne faut surtout pas oublier la démarche lancée par le CDSE afin d'obtenir une voie de contournement pour l'est du village. C'est d'ailleurs cette démarche qui a mené à la consultation publique auprès de la population de Sainte-Flavie en juin 2006. À la suite de cette consultation, la municipalité a pris une position favorable dans ce dossier afin d'éviter le passage des camions dans le cœur du village et ainsi sécuriser et améliorer la qualité de vie des citoyens.

J'ai toujours été convaincue que le Comité de développement a sa place dans l'organisation municipale. **Citoyennes et citoyens de Sainte-Flavie**, vous avez votre place dans la communauté et c'est à vous de la prendre. Le Comité de développement socio-économique doit demeurer un comité pour la réalisation de « projets ». Je fais appel aux commerçants, aux producteurs agricoles, aux jeunes familles, à l'ensemble de la population afin d'assurer la relève dans ce comité. Un projet vous tient à cœur pour Sainte-Flavie? N'hésitez pas à vous impliquer, le comité saura être à l'écoute et pourra vous aider à le réaliser.

Bien à vous,


Claire Gagnon
Présidente